

Département de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 23 mars 2023

Date de convocation : 17 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mars à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Président, hormis pour la délibération n°02 sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN – Vice-Présidente.

Présents : Christophe HOGARD - Bénédicte GARDIN - Jean-Louis LAUNAY - Magali LOISEAU - Odile PINEAU - Sabine LOIZEAU - Jean-Michel LUMEAU - Christelle BOURMAULT - Florence DE CHABOT - Marie-Annick MENANTEAU - Marie-Françoise RAUTURIER - Marie-Thérèse ABINAL - Christophe VILLENEUVE - Valérie VERDON - Laydie PASQUIER - Françoise PINEAU – Alexandra BEAUNE

Excusés/Pouvoirs :

Angélique RICHARD donne pouvoir à Odile PINEAU
Alain CHENOIR donne pouvoir à Florence DE CHABOT
Amélie PASQUIER donne pouvoir à Laydie PASQUIER
Franck GAUTHIER - Marie VILLENEUVE - Elodie BRANGER

Nombre d'administrateurs en exercice : 23

Nombre d'administrateurs présents : 17 à la délibération 01 – 16 à la délibération 02 – 17 à partir de la délibération 3

Nombre d'administrateurs votants : 20 à la délibération 01 – 19 à la délibération 02 – 20 à partir de la délibération 3

Secrétaire de séance : Marie-Annick MENANTEAU

• **03 – AFFECTATION DES RESULTATS 2022** – Rapporteur : Christophe HOGARD

Suite à l'approbation du compte administratif et de gestion de l'exercice 2022, M. le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir déterminer le résultat à affecter au budget de l'exercice 2023 comme indiqué dans le tableau ci-dessous.



Budgets	CIAS
Soldes de la section d'investissement	
Réalisations	
- Dépenses	3 884,36
- Recettes	7 330,55
Résultat de l'exercice [a] - Compte 001	3 446,19
Restes à réaliser	
- Dépenses	3 700,00
- Recettes	0,00
Solde des restes à réaliser [b]	-3 700,00
Besoin de financement en investissement [c=a+b]	253,81
Soldes de la section de fonctionnement	
Réalisations	
- Dépenses	503 772,14
- Recettes	557 400,36
Résultat de l'exercice [d]	53 628,22
* somme à affecter en section d'investissement [c] - Compte 1068	253,81
* résultat de fonctionnement reporté [d-c] - Compte 002	53 374,41

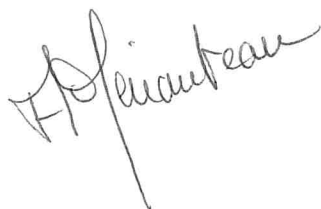
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2311-5,

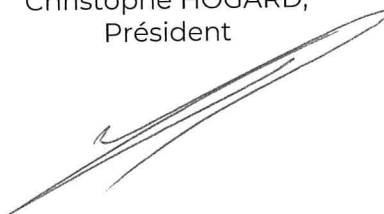
Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration de bien vouloir :
 - affecter les résultats de l'exercice 2022 comme indiqué dans le tableau ci-dessus,

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Marie-Annick MENANTEAU,
 Secrétaire de séance

Pour copie conforme,
 Christophe HOGARD,
 Président





Publié électroniquement le : 30 MARS 2023
 Transmis en Préfecture le : 30 MARS 2023

